EXPOSE DES MOTIFS DU PROJET DE LOI PORTANT AUTORISATION DE RATIFICATION DE L'ACCORD DE CREDIT N°7462-BF SIGNE LE 14 FEVRIER 2024 A OUAGADOUGOU ENTRE LE BURKINA FASO ET L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT (IDA) POUR LE FINANCEMENT DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION DIGITALE DU BURKINA FASO (PACTDIGITAL)

INTRODUCTION

La plupart des économies du monde sont dans un processus de transformation digitale accélérée. En effet, la révolution mobile a permis à de nombreux pays de franchir plusieurs étapes de leur développement et continue de remodeler l'économie mondiale avec de nouvelles innovations technologiques. Ainsi, le développement du numérique apparaît comme une opportunité pour plusieurs pays surtout ceux africains pour transformer la structure de leurs économies afin d'accélérer le développement économique et social. La transformation digitale a le potentiel d'améliorer considérablement la productivité et d'accroître la prospérité.

Sans aucune intervention des Gouvernements des pays africains, la transformation numérique sera probablement limitée aux grandes entreprises, augmentant ainsi leur pouvoir de marché aux dépens du consommateur, toute chose qui augmentera la fracture numérique.

Au Burkina Faso, le développement du numérique joue un rôle très important dans la compétitivité des entreprises et dans l'amélioration de la performance des administrations publiques. Le numérique impacte favorablement la production et la diffusion des biens et services tant privés que publics. Le secteur du numérique est donc un segment majeur du développement de l'économie nationale non seulement, en termes de contribution directe au produit intérieur brut, mais aussi en tant que secteur qui contribue au développement de tous les autres secteurs de l'économie nationale.

Cependant, la fracture numérique reste toujours élevée avec un indice de connectivité mobile faible estimé à 26,2 en 2018. Les taux de couverture du territoire en réseaux mobiles 3G et 4G, qui étaient respectivement de 64,3% et de 41,5% en 2022, restent également faibles comparativement à ceux d'autres pays de la sous-région. A cela s'ajoute une faiblesse dans le développement des infrastructures de communications électroniques et les compétences numériques avec peu de services publics numérisés.

L'ambition du pays par rapport à ce secteur est de tirer profit de son potentiel en tant que levier essentiel de démultiplication des gains de productivité et d'accroissement de la compétitivité de tous les secteurs de l'économie, à travers l'offre de biens et de services. Pour ce faire, il convient d'identifier, d'organiser et de mettre en œuvre les actions prioritaires dans le domaine du numérique en vue d'accélérer la transformation digitale au Burkina Faso pour renforcer la résilience du système socio-économique et contribuer à la réduction de la fracture numérique.

C'est au regard de ces différents constats et dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement de l'économie numérique, que le Gouvernement du Burkina Faso, avec l'appui de la Banque mondiale, a entrepris la mise en place du projet d'accélération de la transformation digitale du Burkina Faso (PACTDIGITAL) pour permettre au numérique d'apporter, de manière efficiente, des réponses aux préoccupations de plus en plus pressantes de la population.

1- OBJECTIFS ET BENEFICIAIRES DU PROJET

1.1- Objectif Global

L'objectif global du PACTDIGITAL est d'améliorer la disponibilité, l'accessibilité et l'appropriation des services numériques au Burkina Faso.

1.2- Objectif spécifiques

Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants : (i) étendre l'accès au large bande abordable, (ii) améliorer l'accès et l'adoption de certains services publics numériques, et (iii) augmenter l'accès aux programmes de compétences numériques.

1.3- Bénéficiaires et zones d'intervention du projet

La nécessité de rapprocher l'administration des administrés exige de l'Etat des actions fortes à travers l'amélioration de la connectivité et la confiance aux services digitaux. Les effets de la mise en œuvre du projet sont attendus sur l'ensemble de la population et plus particulièrement sur les populations des zones rurales. De manière spécifique, les principaux bénéficiaires directs du projet sont : un nombre important d'individus, en particulier les femmes, les jeunes, les personnes handicapées, les personnes déplacées, les communautés d'accueil et les employés publics (fonctionnaires, enseignants et formateurs), les entreprises privées, les instituts de formation formels et informels, les incubateurs locaux et les associations.

Le projet couvre l'ensemble du territoire national tout en tenant compte des impératifs sécuritaires.

2- DESCRIPTION TECHNIQUE DU PROJET

2.1- Composantes du projet

Prévu pour s'exécuter de 2024 à 2028 (soit 5 ans), sous la tutelle technique du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques, le Projet d'Accélération de la Transformation Digitale du Burkina Faso est structuré en cinq (5) composantes qui se présentent comme suit :

Composante 1: Extension de la connectivité numérique pour l'inclusion numérique (Coût total :57 millions de dollars US).

Composante 2 : Accélération de la transformation numérique des services publics (Coût total : 64 millions de dollars US).

Composante 3 : Développement des compétences, de l'innovation et de l'expertise numériques (Coût total : 22 millions de dollars US).

Composante 4 : Coordination et gestion du projet (Coût total : 7 millions de dollars US).

Composante 5 : Intervention d'urgence (Contingency Emergency Response Component - CERC) pour le soutien d'urgence en cas de risques de catastrophes.

2.2- Résultats attendus

Au terme de la mise en œuvre du projet, il est attendu les principaux résultats suivants : (i) l'extension de la connectivité numérique pour l'inclusion numérique ; (ii) l'accélération de la transformation numérique des services publics et (iii) le développement des compétences, l'innovation et l'expertise numériques.

A long terme, il est attendu (i) une consommation des services numériques par l'ensemble de la population du Burkina Faso, (ii) une augmentation de la couverture des réseaux d'accès au haut débit fixe et mobile, (iii) une amélioration de la fourniture des services publics grâce au numérique et (iv) une augmentation de la masse de consommateurs, de compétences et d'experts dans le domaine du numérique.

3- COUT DU PROJET ET CARACTERISTIQUES DU FINANCEMENT

3.1- Coût du projet

Le coût total du Projet est évalué à 150 millions USD équivalant à 141,4 millions d'euros, soit 92 752 319 800 FCFA. Il est financé par l'Association Internationale de Développement (IDA) sous forme de Crédit.

3.2- Caractéristiques du financement

Les conditions relatives à la mise en œuvre de ce financement se présentent comme suit :

Accord de Crédit N°7462-BF	
Montant du Crédit (1 USD =618,348 FCFA)	150 millions USD équivalent à 141,4 millions d'Euros soit 92 752 319 800 FCFA
Date de signature de l'accord	14 février 2024
Date d'entrée en vigueur	13 juin 2024
Commission d'engagement	Max de 1/2 de 1% l'an sur le solde du financement non décaissé
Maturité du crédit	50 ans
Différé du crédit	10 ans
Date de clôture	30 novembre 2028
Période de remboursement	Semestrielle
Durée du projet	05 ans

CONCLUSION

Le développement du numérique représente un pilier important pour propulser de façon durable l'économie nationale à travers l'amélioration de la performance des administrations publiques et privés dans la production et la consommation des biens et services.

La mise en œuvre de ce projet transversal devra permettre de réaliser des investissements structurants dans le sous-secteur du numérique et produire des effets d'entrainement illimités sur les autres secteurs économiques qui contribueront de manière plus efficace au développement socio-économique durable du pays. A terme, il devra contribuer à améliorer la disponibilité, l'accessibilité et l'appropriation des services numériques de manière inclusive sur toute l'étendue du territoire.

Aussi, la ratification de cet accord de financement permettra de satisfaire les conditions d'entrée en vigueur et d'assurer la mise en œuvre effective du projet.

Le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Prospective

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective * Le Ministre * Burkina Faso *

Aboubakar NACANABO

Officier de l'Ordre de l'Etalon